

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE - Arrondissement de La Flèche - Canton de la Suze  
Commune de LOUPLANDE**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	= 15
<b>30/07/2024</b>	<b>30/07/2024</b>	Présents à l'ouverture de la séance	= 12
		Votants la présente délibération	= 13

**L'an deux mil vingt-quatre, le lundi cinq août** à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Noël TELLIER, Maire de LOUPLANDE.

Etaient présents : Noël TELLIER, Dominique LELOUP, Claudette GARNIER, Lionel HUBERT, Catherine BAZOGE, Gilles BELLAND, Eliane LEVEILLÉ, Alain LORIOT, Gaël PELTIOT, Rénald FRAIPONT, Rémi METIVIER, Ludivine CHEVALIER

Absente excusée : Lynda LAFOND (pouvoir donné à Ludivine CHEVALIER), Suzy DIEUL, Séverine NICAISE

Secrétaire de séance : Monsieur Rénald FRAIPONT

Formant la majorité des membres en exercice

**Délibération N° 05.08.2024-PV**

**Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 8 juillet 2024**

Le procès-verbal de la réunion du 8 juillet 2024 n'appelant pas d'observation, est adopté à l'unanimité par les conseillers municipaux.

Le Maire soussigné, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de la réception en Préfecture le  
et de la publication sur le site internet de la commune  
et l'affichage en lieu public le 6 août 2024

pour copie conforme  
Louplande, le 6 août 2024  
Suivent les signatures au registre

Le Maire,